



**COMMUNE DE CHAMBOST-LONGESSAIGNE
PROCES-VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance de Conseil Municipal du 6 novembre 2025 à 20h30,
en session ordinaire**

Date de convocation du Conseil : 31 octobre 2025

Nombre de conseillers :
en exercice : 13
présents : 9
votants : 13

Présidente : Mme Marie-Luce ARNOUX
Secrétaire de séance : Mme CHAMBOST

Présents : Mme ARNOUX, Maire
M. SOULARD, Mme RABILLON, Mme BOURBON-CHAPUIS, Adjoints
M. CHEVALIER, Mme CHAMBOST, M. VINCENT, M. BONNET, M.
PENIN, Conseillers

Excusés : M. CHARBONNIER, Mme BLAIN, Mme JOUBERT, M.
ASSAM.

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 9 octobre 2025
 - Finances :
 - CCMDL - Quote-part réseau unitaire – participation 2025
 - Subvention La Fabrik – festival « un Mouton dans le ciel 2026 »
 - Comptes rendus de commissions
 - Questions diverses
-

Ouverture de la séance à 20h30.

Le Conseil Municipal, réuni en séance publique le 6 novembre 2025, sous la présidence de Mme Marie-Luce ARNOUX, Maire :

PREND CONNAISSANCE des procurations accordées par les conseils municipaux absents ou en retard à la réunion, à savoir :

- M. CHARBONNIER donne pouvoir à M. SOULARD
- Mme BLAIN donne pouvoir à Mme CHAMBOST
- Mme JOUBERT donne pouvoir à Mme BOURBON-CHAPUIS
- M. ASSAM donne pouvoir à Mme RABILLON

DESIGNE Mme CHAMBOST comme secrétaire de séance. Ce dernier procède à l'appel des conseillers et déclare que le quorum est atteint.

ADOPE à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 9 octobre 2025.

DELIBERATION N°01 – QUOTE-PART RESEAU UNITAIRE – PARTICIPATION 2025

Rapporteur : Marie-Luce ARNOUX, maire.

Pour rappel, la CCMDL est compétente en matière d'assainissement collectif et les communes conservent la compétence eaux pluviales. Les eaux usées et les eaux pluviales ne transitent pas toujours dans des réseaux de collecte séparés : ces réseaux sont dits unitaires.

Depuis le 1er juillet 2022, l'exploitation des réseaux et des ouvrages d'assainissement a été confiée à SUEZ Environnement dans le cadre d'une DSP et SUEZ facture chaque année à la communauté de communes une quote-part liée à ces eaux claires qui transitent dans les réseaux unitaires.

Il était prévu que ce montant soit revu annuellement en fonction de la réduction effective des réseaux unitaires du territoire.

Le montant appelé par SUEZ pour l'année 2025 s'élève à 46 394,41 € à répartir au prorata du linéaire de réseaux unitaires par commune soit 1599€ pour la commune de CHAMBOST-LONGESSAIGNE.

Madame le Maire propose au conseil municipal d'en délibérer.

Vu la délibération communautaire n° 19-0936 du 24 septembre 2019 actant le transfert de la compétence assainissement collectif,

Vu la délibération communautaire du 21 octobre 2025

Vu le tableau présenté ci-dessous,

Sur proposition de Madame le Maire et après en avoir délibéré,

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- 1) **FIXE** le montant de la participation de la commune à la gestion des eaux pluviales selon le montant appelé par SUEZ auprès de la CCMDL et le nombre de mètres linéaires de réseaux unitaires actualisés de la manière suivante :

	Réseau unitaire 2024 Kml actualisé	Participation 2024 (341,01 €/kml)	Réseau unitaire 2025 Kml actualisé	Participation actualisée (391,65) €/kml)
CHAMBOST-LONGESSAIGNE	4,26	1452,69	4,1	1599

- 2) **CHARGE** l'ordonnateur et le comptable public, chacun en ce qui le concerne, de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

DELIBERATION N°02 – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2025 – LA FABRIK

Rapporteur : Marie-Luce ARNOUX, maire.

Madame le Maire informe que la Fabrik propose de renouveler le partenariat pour l'accueil de la 7^{ème} édition du Festival Un Mouton dans le Ciel sur la semaine du 4 au 19 avril 2026, sur la base d'une participation financière de 600 € et gratuité de la salle.

Il est précisé que le coût unitaire par place s'élève à 17 €, incluant les frais artistiques, techniques et administratifs ; la Fabrik souhaite que la participation financière demandée aux spectateurs ne dépasse pas 7 €.

Sur proposition de Madame le Maire et après avoir en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal :

- décide d'allouer à la Fabrik une subvention de 600,00 € pour l'organisation d'un spectacle vivant sur la commune dans le cadre du festival jeune public 2026.

La salle polyvalente sera mise à disposition gratuitement pour le spectacle.

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL DES DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L2122.22 DU CGCT

Sans objet

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL DES DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER (DIA) DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L2122.23 DU CGCT QUESTIONS DIVERSES

Sans objet

COMPTE-RENDUS DES COMMISSIONS

- **Commission Bâtiment :**

Un rendez-vous avec l'architecte est prévu le 10/11/2025 de 16h30 à 18h afin de présenter l'avant-projet définitif des travaux de réhabilitation du commerce multiservices.

- **Commission Voirie :**

- Dans le cadre du redéploiement des points d'apports volontaires (PAV), il a été finalement ajouté un PAV au niveau de la rue des Iris. Les aménagements vont se poursuivre.
- La CCMDL a prévu une communication informant la population de la nouvelle organisation de la collecte des déchets ; ces courriers sont mis sous plis par la CCMDL et la distribution est à prévoir par la commune.
- Il est précisé que la distribution des sacs d'ordures ménagères et cabas aura lieu le mercredi 07/01/26 de 16 à 18h et le samedi 17/01/26 de 10 à 12h.
- Le président de la Communauté de Communes a dû mettre fin au contrat de maîtrise d'œuvre pour les travaux de réhabilitation des ponts en raison de plusieurs manquements. Aussi, un nouveau marché de gré à gré doit être envisagé et de fait, un retard de traitement de la situation s'impose.

- **Commission Vie culturelle/ Tourisme :**

- Mme le maire précise qu'il pourrait être envisagé de solliciter des subventions FEADER pour une opération de signalétique touristique. Il convient donc de préciser le besoin de la commune et la capacité à supporter le reste à charge.
- Mme Rabillon était présente à l'AG de la bibliothèque le Vendredi 10 Octobre et nous dressa le bilan des projets réalisés ainsi qu'un point sur le « temps bénévole » engagé. Il a été évoqué le problème du chauffage du local. Un audit énergétique en lien avec le service « transition écologique et service bâtiment » de la CCMDL pourra peut-être être engagé afin d'étudier le remplacement du système de chauffage.

- **Commission Cadre de vie :**

- Décoration du village pour les fêtes de fin d'année : M. Duport fait don d'un sapin pour la place de l'église. Des ateliers déco seront organisés tous les jeudis après-midi pour la décoration du village pour les fêtes de fin d'année avec une date d'installation collective de la décoration le samedi 6 décembre à partir de 8h30.

- L'animation Téléthon de l'AJC est prévue le même matin sur la Place de la Bascule.
- **Commission économique :**
 - L'appel à candidature pour la gérance du commerce a été lancé avec une date butoir fixé au 15 décembre. La publication a été déposée sur le site internet de la commune, de la communauté de communes, sur la page d'Envied'R et sur Panneau Pocket.
- **Commission Urbanisme :**

2^{ème} tranche d'aménagement de l'éco-lotissement :
 Lors de la réunion de travail avec le maître d'œuvre, il a été retenu qu'il retravaille le projet sur le cheminement piétonnier, les stationnements et l'éclairage. M. Caleyron doit également recontacter les différents concessionnaires et vérifier leurs modalités d'intervention.
 Une réunion de synthèse est programmée le 02/12 à 14h30 avec la présence des concessionnaires convoqués par M. Caleyron.
 Il est retenu que le prix de vente sera fixé début 2026 avec un démarrage de la commercialisation. La consultation des entreprises est prévue pour avril 2026 après les élections municipales.
- **Commission Vie scolaire :**
 - Une réorganisation sur le déroulement du repas est en phase de test, afin que tous les enfants aient le temps de manger et bénéficient d'un temps de récréation suffisant avant leur retour en classe. Des réunions de concertation entre agents et élus de la commission sont nécessaires pour améliorer ce temps méridien d'1h20 pendant lequel 50 enfants mangent en moyenne tous les jours à la cantine.
 - Mr Chevalier se rendra à la réunion du SIVOS Val d'Argent le 21/11 à 18h à Saint Foy l'Argentière.
- **Commission Vie associative :** Rappel de la réunion du 9/11 à 10h30 avec le comité des Fêtes pour réaliser le calendrier des manifestations.
- **Commission Participation citoyenne :** Mme le maire rappelle que la cérémonie de Commémoration aura lieu le 11 novembre à 9h30.

QUESTIONS DIVERSES

Prochaine date de conseil municipal : 4 décembre 2025.

L'ordre du jour étant épousé, la séance est levée à 23h30.

Le secrétaire,

Béatrice CHAMBOST

Affichage effectué le : 05/12/2025



Le Maire

Marie-Luce ARNOUX